



Bien vivre
à domicile



Pour accueillir et favoriser le maintien à domicile des personnes de plus de 65 ans, ORNE HABITAT porte une attention particulière à l'aménagement de certains logements, à leur accès et aux services associés.

ORNE HABITAT a choisi de répondre aux exigences du label national Habitat Senior Services® pour adapter une partie de ses logements aux attentes et besoins de ses locataires seniors. Le label Habitat Senior Services® contribue à une politique de prévention de la dépendance en proposant des logements accessibles et adaptés, ainsi que des services spécifiques aux seniors.

Tous les 3 ans, ORNE HABITAT sera audité par un organisme certificateur indépendant, qui contrôle la bonne application du label Habitat Senior Services®.

Les 3 engagements Habitat Senior Services®

- 1** Les abords et les parties communes de votre immeuble sont aménagés pour faciliter votre mobilité quotidienne.

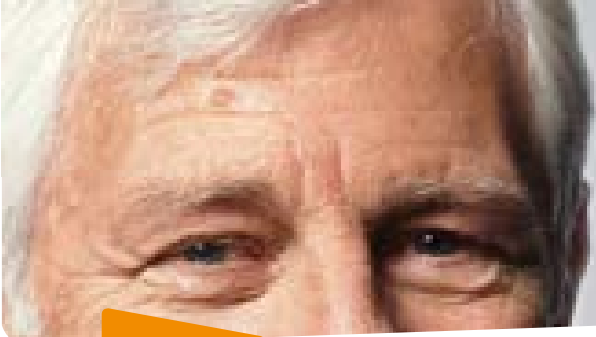


- 2** Votre logement est aménagé pour votre confort et votre sécurité.



- 3** Les services de proximité sont renforcés pour un quotidien bien entouré.





** Cette liste est indicative et non exhaustive.
Les logements labellisés HABITAT SENIOR SERVICES® doivent réunir un maximum de ces critères mais peuvent parfois ne pas les remplir tous selon les logements et leurs contraintes.*

1

Votre résidence et ses abords sont faciles d'accès.*

(lorsqu'ils appartiennent à ORNE HABITAT)

2

Votre logement est confortable et sécurisant*

Les abords

- > Les cheminements sont adaptés pour éviter les risques de chute.
- > Votre résidence est facile d'accès.
- > La signalétique est aisément lisible.

Le hall d'entrée

- > La porte d'entrée est facile à ouvrir.
- > Un système d'interphonie est assuré.
- > Votre boîte aux lettres est facilement accessible.
- > Les panneaux d'information et d'instructions sécurité sont à hauteur adaptée.
- > Des détecteurs de présence vous assurent une bonne visibilité et un niveau d'éclairage suffisant.

Vos toilettes

- > Des barres de maintien.

Les locaux collectifs

- > La porte du local à ordures est facile à manipuler.

Les couloirs

- > La signalétique dans les couloirs est bien visible.
- > L'éclairage est adapté.

L'escalier desservant votre logement

(en l'absence d'ascenseurs)

- > Les mains courantes sont signalisées.
- > Le revêtement est anti dérapant.
- > Des détecteurs de présence vous assurent une bonne visibilité et un niveau d'éclairage suffisant.

Votre chambre

- > Une prise télévision et téléphone.

Les équipements spécifiques présents dans votre logement :

- > Un interphone ou un visiophone adapté.
- > Des volets roulants électriques.
- > Une commande d'éclairage à l'entrée de chaque pièce.
- > Une prise de courant à hauteur adaptée par pièce.
- > Un dispositif de coupure du courant électrique accessible.

Votre salle de bain

- > Une douche.
- > Un mitigeur sur le robinet du lavabo.
- > Des barres de maintien.

Votre cuisine

- > Un mitigeur sur le robinet de l'évier.
- > Un éclairage au-dessus du plan de travail.



3

Des services de proximité renforcés

Un interlocuteur privilégié est à votre service



- > Lors de votre emménagement dans votre logement labellisé, un référent vous accueillera et vous présentera votre nouvel environnement.
- > Il vous rendra visite tous les 3 ans pour faire un point sur l'entretien des équipements de votre logement.
- > Il travaillera étroitement avec nos équipes de proximité, afin de prendre en compte vos besoins spécifiques.
- > Il répondra à vos questions.

De l'aide dans vos démarches administratives

Le rôle de ce référent privilégié sera de vous accompagner pour faciliter votre quotidien. Il pourra notamment vous aider à accomplir vos démarches administratives telles que :



- > faire votre demande d'APL, faire un point sur votre assurance habitation,
- > obtenir des explications sur votre avis de loyer ou sur les charges locatives.

Un suivi des entreprises qui interviennent chez vous



Pour un bon déroulement des travaux, suite à votre demande d'intervention, nous vous informons régulièrement de l'avancée des travaux, en cas de modification des délais ou du déroulement initialement prévu.

Un programme d'activités culturelles et ludiques



ORNE HABITAT renforce ses partenariats avec les acteurs du monde socio-culturel local. Nos agences se font le relais des activités et ateliers proposés par ces structures afin de vous aider à rythmer votre quotidien et d'éviter l'isolement.



ORNE HABITAT
Tél. : 02 33 31 45 45
www.orne-habitat.com



En cours de labellisation

Retrouvez l'engagement Habitat Senior Services® sur notre site web.